



# SOCIALISTES

Journal du PS Suisse  
85 · Janvier 2017  
AZB 3001 Berne



## L'arnaque fiscale du moment ?

Vous êtes prêts à payer une facture de plus de trois milliards de francs chaque année ? Si la réponse est encore incertaine, découvrez l'avis de la directrice des finances de la ville de Lausanne et les incidences sur les prestations fournies par les villes et les communes. Page 4 et 5

### OUI À LA 3<sup>e</sup> GÉNÉRATION

Alors que leurs grands-parents sont arrivés en Suisse, la procédure de naturalisation reste toujours aussi longue et compliquée pour les ressortissant-e-s de la 3<sup>e</sup> génération. Ada Marra, conseillère nationale (VD) et initiatrice du projet lance un appel. Page 6

### PAROLE AU TESSIN

Le Tessin vit de plein fouet une situation budgétaire difficile. Récit dans le canton italoophone du combat du PS et des syndicats contre les mesures d'austérité qui frappent de plein fouet la population sur place. Page 8

## L'IMAGE DU JOUR

WEE / Remy Steinegger



Du Front national de Marine Le Pen au Fidesz, parti hongrois de l'autoritaire Viktor Orbán, en passant par les nationalistes américains, ceux qui ont soutenu Donald Trump, les partis d'extrême droite semblent tous séduits par Vladimir Poutine. Avec sa poigne de fer, ce dernier a replacé la Russie au centre de l'échiquier politique mondial. S'il fascine les militant-e-s, c'est son portemonnaie qui attire leurs leaders. Comme l'a révélé Médiapart en 2014, Marine Le Pen a déjà bénéficié d'un emprunt russe de quelque 9 millions d'euros et le parti xénophobe bulgare Ataka est connu pour recevoir des fonds importants de Moscou. Dernièrement, c'est de chantage et de piratage aux Etats-Unis dont il est question, preuve que l'influence du maître du Kremlin ne fait que s'étendre à chaque victoire d'un parti d'extrême droite.

Pillage de la caisse fédérale

**FORTA NON**

12 février 2017



NON aux routes  
de luxe!

[www.forta-non.ch](http://www.forta-non.ch)

Pour une mobilité  
d'avenir **ate**

# Un an de « virage à droite »



Michael Sorg,  
co-secrétaire  
général  
ad intérim

Je me suis laissé dire que nombre de Romandes et de Romands avaient appris un nouveau mot allemand au cours de la dernière écoulée: le « *Rechtsrutsch* ». Nous voyons aujourd'hui que la Suisse était malheureusement, pour une fois, en avance. Ce « virage à droite » s'est globalisé: le Brexit et Donald Trump bien sûr, mais également la Pologne, l'Argentine ou encore l'Espagne. Et rien ne laisse présager une éclaircie du côté des prochaines élections en France, en Allemagne ou en Italie. Les températures pour la gauche sont au plus froid. Pas de miracle, les médias qui décrivent la crise que traverse la gauche jettent tout naturellement le PS Suisse dans le même sac.

Mais attention, est-ce que cela peut vraiment se justifier? Est-ce que le « *Rechtsrutsch* » nous a conduits, comme nos partis frères européens, en pleine crise? Ne s'agirait-il pas là d'un doux souhait de la presse bourgeoise? Alors reprenons quelques faits de l'année 2016:

- Le PS a gagné les votations les plus importantes: NON à l'initiative de mise en œuvre, NON à l'initiative vache à lait et NON à l'initiative sur le mariage; OUI à la loi sur l'asile. Bref de quoi nous consoler d'avoir perdu sur le second tube routier au Gothard.

- Sur les huit élections cantonales de 2016, le PS a progressé à cinq re-

prises et très légèrement régressé dans deux cantons. A Fribourg, si nous reculons en pourcentages, nous devenons, pour la première fois le parti le plus fort au Parlement, devant le PDC!

- A Fribourg, Bâle-Ville ou encore Uri, les partis de droite ont tenté de larges alliances contre le PS. Mais ces théoriques colosses électoraux ont rapidement été rappelés à leur faiblesse: des pieds d'argile. Ils ne sont pas parvenus à leurs fins, le PS ayant maintenu ses sièges dans les gouvernements cantonaux.

- Les villes comptent également nombre de succès, et pas uniquement dans les grands centres urbains, comme Lausanne, Saint-Gall ou Lucerne, mais également dans les plus petites villes, comme Coire, Burgdorf, Bienna ou Monthey. Les élections communales en Valais ont du reste permis d'atteindre les meilleurs résultats historiques dans ce canton pourtant conservateur.

- Mais ce qui me réjouit le plus, c'est que le PS progresse à l'interne! Pour la première fois depuis 20 ans, le nombre de membres croît à nouveau de manière régulière et marquée.

Il faut le dire, pour le PS, 2016 n'a rien d'une « *annus horribilis* », bien au contraire. Les faits sont clairs: le PS est la seule force, en ces temps d'incertitude, qui parvient à résister au « *Rechtsrutsch* ». Sans lui, l'Etat social, les salaires, les rentes ou encore la justice sociale seraient bien mis à mal. Le PS parvient à être aussi bien constructif que combatif, selon les circonstances. Gardons le cap et restons fidèles à nos valeurs, afin que les Romandes et les Romands apprennent, en 2019, un nouveau mot allemand: le « *Linksrutsch* ».



## L'USAM touche (finalement) le fond

Voilà des mois, pour ne pas dire des années, que l'Union suisse des arts et métiers (USAM) tente désespérément de toucher le fond en matière de campagne politique. Ses dernières tentatives, pourtant prometteuses, n'avaient pas permis à l'association faïtière des petites et moyennes entreprises (PME) d'y parvenir.

Mais cette fois-ci, la fébrilité de la droite et du monde économique, face à cette gigantesque arnaque de la réforme de l'imposition des entreprises (RIE) III, aura enfin permis à l'USAM d'atteindre le fond du fond en matière démocratique, en matière de propagande, en matière de mensonges, en matière d'arguments.

Si un Golden Globe devait être décerné pour la campagne qui frappe le plus en-dessous de la ceinture, l'USAM aurait écrasé toute concurrence, sans aucune contestation possible. Huit petites pages d'un torchon distribué en tout-ménage national auront suffi à décrocher ce titre tant attendu: représentation des socialistes Christian Levrat et Roger Nordmann en diable, omerta totale sur toutes les conséquences de la réforme pour la population, mais surtout, cerise sur le gâteau, utiliser l'image de politicien-ne-s de gauche, sans leur accord et afin de faire croire qu'ils appellent à voter oui, alors qu'ils sont clairement engagés dans le camp du NON.

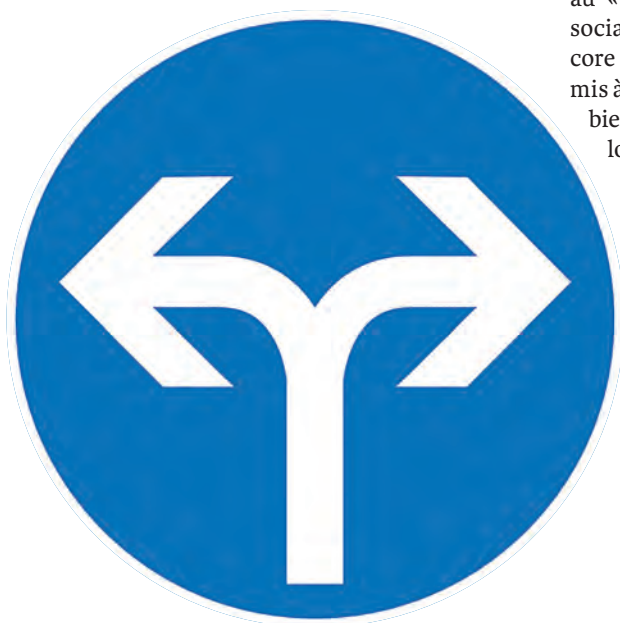
C'est notamment le cas de la directrice des finances de la ville de Genève, Sandrine Salerno. Engagée dans le Comité des villes qui appellent à voter NON, elle se retrouve en photo, sans son accord, dans le journal de l'USAM, avec des citations reprises se rapportant à un autre objet que la RIE III fédérale.

Impossible de dire si l'influence d'un UDC – et donc des méthodes de cette dernière – à la tête de l'USAM joue un rôle dans ce type de campagne, mais une chose est certaine, le fond a été atteint! Reste maintenant à tenter de remonter ...

Gaël Bourgeois, rédacteur en chef

### IMPRESSUM

Editeur PS Suisse, Spitalgasse 34, 3001 Berne  
Tél. 031 329 69 69, Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch  
Rédaction Gaël Bourgeois, Pierre-Pascal Baumann  
Production Atelier Bläuer, Berne



# Un cadeau fiscal aux actionnaires des multinationales

**IL EXISTE TROIS FAÇONS D'APPRÉHENDER LA TROISIÈME RÉFORME DE L'IMPOSITION DES ENTREPRISES (RIE) III. LA PREMIÈRE CONSISTE À SE PENCHER SUR LES DÉTAILS DU PROJET. ON CONSTATE RAPIDEMENT QU'IL S'AGIT D'UN AMONCELLEMENT D'ASTUCES DOUTEUSES POUR RÉDUIRE L'IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE DES GRANDES ENTREPRISES. MAIS IL EST DIFFICILE DE SE FAIRE UNE OPINION EXACTE SUR L'IMPACT DE CHACUNE D'ENTRE ELLES, VU QU'IL N'EXISTE AUCUN CHIFFRAGE OFFICIEL. À LUI SEUL, CE FLOU JUSTIFIE D'AILLEURS DE REJETER LA RÉFORME.**

Bien évidemment, aucune de ces astuces ne respecte le principe fondateur de l'égalité de traitement. Le projet entend remplacer des allègements basés sur l'origine géographique par d'autres astuces aux effets similaires, en pire. Ici aussi, cette analyse justifie le rejet de ce projet de loi. L'impôt n'est pas un catalogue facultatif à négocier librement avec l'administration cantonale.

La seconde manière de décoder cette réforme consiste à prendre un peu de distance et à observer les tendances en matière de fiscalité des entreprises. Partout dans le monde, les entreprises mettent les pays en concurrence pour faire pression sur le système fiscal. Ces dix dernières années, l'imposition des entreprises a diminué dans de nombreux pays, comme le montre le graphique ci-contre, basé sur les données de KPMG, des spécialistes de l'optimisation fiscale.

Il ressort que la Suisse est également un des pays où l'imposition du bénéfice est la plus basse, déjà avant la RIE III. Cela pose une première question: la Suisse ne se vendrait-elle pas trop bon marché vu la qualité des infrastructures? Faut-il impérativement poursuivre l'abaissement de la fiscalité des entreprises?

Bien évidemment, il n'y a pas de critères complètement objectifs pour fixer les taux. Mais vu le contexte international très in-

certain, nous pouvons douter que toutes les entreprises délocalisent rapidement. Où iraient-elles? En Bulgarie? Ou alors en Irlande? On sait que dans ce pays, la compagnie Apple est au cœur d'un redressement fiscal imposé par la Commission européenne, pour la modique somme de 13 milliards d'euros.

Il n'y a aucune nécessité d'abaisser massivement la fiscalité des entreprises en Suisse. Si la suppression des statuts spéciaux est la bienvenue pour des questions d'équité fiscale, il n'est pas nécessaire de les remplacer par de nouvelles astuces – bien pires – et de se lancer simultanément dans une course à la baisse du taux au niveau cantonal.



Florence Germond, directrice des finances de la ville de Lausanne

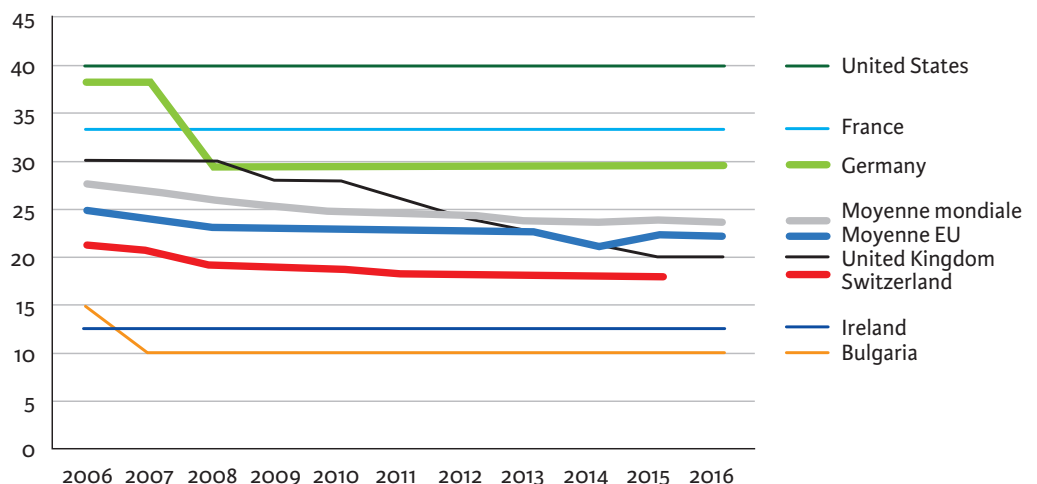
**Les gagnants sont les actionnaires des grandes entreprises qui verront leurs dividendes augmenter.**

La troisième manière d'appréhender le problème consiste à examiner qui sont les gagnant-e-s et les perdant-e-s. Les gagnants sont les actionnaires des grandes entreprises qui verront leurs dividendes augmenter. Par contre, très peu de gagnants du côté des PME. Elles ne font guère de bénéfices imposables et retireront très peu de la RIE III fédérale.

Du côté des perdant-e-s, il y a les collectivités publiques, qui vont perdre près de 3 milliards, et derrière elles la classe moyenne. En effet, lorsque les recettes viennent à manquer, les prestations des collectivités publiques sont mises sous pression avec un risque important de devoir les réduire. Lucerne – champion de la baisse de la fiscalité des entreprises – en est le parfait exemple. Après les baisses fiscales massives, les caisses sont vides: il est donc décidé de baisser les subventions à la culture ou encore de supprimer une semaine d'école pour économiser.

Il ne fait aucun doute que le combat contre la RIE III fédérale est juste, et que nous devons le gagner.

**Evolution du taux d'imposition des entreprises, en % du bénéfice (moyenne nationale)**



# Équilibre cantonal, déséquilibre fédéral

**LE PARTI SOCIALISTE VAUDOIS A SOUTENU LA RIE III CANTONALE, MAIS COMBAT LA RIE III FÉDÉRALE. UN PARADOXE QU'EN APPARENCE, CAR SI LE PROJET CANTONAL ÉTAIT RAISONNABLE AU PLAN FISCAL ET COMPORTAIT DES CONTREPARTIES SOCIALES IMPORTANTES, L'ÉDITION FÉDÉRALE EST PROFONDÉMENT INJUSTE ET DÉSÉQUILIBRE COMPLÈTEMENT LE PAQUET ACCEPTÉ PAR LE PEUPLE VAUDOIS. EXPLICATION EN TROIS ÉTAPES.**

## L'équilibre du paquet vaudois

Trois principes permettent l'équilibre du paquet vaudois. Premièrement, tous les bénéficiaires, quelle que soit leur origine, sont pris en compte sur un pied d'égalité dans le calcul du bénéfice imposable. Il s'agit là de l'aboutissement d'une longue lutte du PS. Deuxièmement, en contrepartie de cet élargissement de l'assiette fiscale, le taux d'imposition global du bénéfice passe d'environ 23 % à environ 14 %, avec une légère variation d'une commune à l'autre. Globalement, la manœuvre augmente un peu la charge fiscale des grandes entreprises internationales et baisse celle des entreprises actives sur le marché local, rétablissant enfin l'égalité de traitement.

Dans l'ensemble, il en résulte une perte de recettes non négligeable, mais encore supportable pour notre canton et nos communes. Au plan de l'équité, cet allègement pour les personnes morales est contrebalancé par une amélioration de plusieurs prestations sociales, à laquelle les entreprises contribuent, notamment par l'entremise des cotisations d'allocations familiales. Il va sans dire que l'excellente santé financière du canton de Vaud a rendu cet exercice plus facile que dans un canton hautement déficitaire.

## Les scandaleuses astuces de la RIE III fédérale

Soi-disant pour attirer de nouvelles entreprises ou maintenir celles qui sont ici, la réforme fédérale III accumule les astuces qui permettent de réduire le bénéfice imposable dans le droit cantonal. Tout d'abord, les gains tirés des brevets et « des droits assimilables » peuvent faire l'objet d'un abattement de 90 %. Autrement dit, l'entreprise qui gagne 20 millions avec un brevet ne reporte que

2 millions sur sa déclaration d'impôt!

Une autre règle surprenante permet de déduire non pas 100 %, mais 150 % des frais pour la recherche. Un autre dispositif, le « Step-up », anglicisme barbare, permet aux entreprises de faire réapparaître leurs réserves latentes sans payer d'impôts. Enfin, cerise sur le gâteau, les entreprises pourront désormais déduire des intérêts fictifs sur leurs fonds propres « excédentaires ». Ce sont les fameux « intérêts notionnels », nouvel anglicisme mal traduit. Concrètement, le taux d'intérêt applicable pour le calcul de cette déduction fictive sera élevé pour les entreprises internationales et bas pour les entreprises suisses (obligation de la Confédération).

Alors que la suppression des statuts spéciaux était censée rétablir l'égalité de traitement et améliorer l'imposition des entreprises, la réforme aboutit au résultat inverse. Davantage de bénéfices échapperont à l'impôt; un comble.



Roger Nordmann, président du Groupe socialiste aux Chambres fédérales

## Le projet fédéral siphonne les caisses cantonales et communales

Les astuces décrites ci-dessus doivent, à quelques nuances près, être implantées dans le droit cantonal. Dans le canton de Vaud, vu le lobbying d'enfer mené par le conseiller d'Etat Pascal Broulis, il est certain que tous ces prétendus outils seront implantés et très largement utilisés. Quels en seront les effets? En jonglant avec les déductions, les fameuses sociétés à statuts spéciaux payeront encore moins d'impôts qu'aujourd'hui. Alors qu'elles étaient censées payer environ 7,5 % d'impôt cantonal et communal au total, elles pourront faire baisser leur facture à 1,5 %. Au final, elles recevront donc le beurre et l'argent du beurre. Ces recettes manqueront cruellement dans les caisses cantonales et communales.

Si la RIE III fédérale est acceptée, la possibilité d'introduire de nouvelles astuces pourrait venir déséquilibrer le volet fiscal du paquet vaudois. On voit donc que le même souci d'équilibre et de justice qui nous a conduit à accepter le dispositif cantonal doit nous amener à renvoyer sèchement le paquet fédéral à l'expéditeur le 12 février 2017.

La réforme aurait dû rétablir l'égalité de traitement entre entreprises.





# OUI à la 3<sup>e</sup> génération

**LE CONTEXTE POLITIQUE DANS LEQUEL SE DÉROULE CETTE VOTATION EST D'UNE PART UN DURCISSEMENT DE LA LOI SUR LA NATIONALITÉ FÉDÉRALE DÉCIDÉE PAR LES CHAMBRES FÉDÉRALES EN 2014 ET MISE EN APPLICATION DÈS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2018 ET, D'AUTRE PART, UN REFUS PAR LE PEUPLE ET LES CANTONS, EN 2004, D'INTRODUIRE LA NATURALISATION AUTOMATIQUE (DROIT DU SOL) POUR LA 3<sup>e</sup> GÉNÉRATION.**

Si le premier élément (durcissement de la LN) nous permet d'arguer qu'il est donc temps de faire un geste pour les jeunes de notre pays qui n'ont pas le passeport suisse, le deuxième élément nous fait comprendre que le compromis d'une naturalisation facilitée et non automatique était malheureusement indispensable.

Cette modification de la Constitution sur laquelle nous voterons le 12 février prochain demande une naturalisation facilitée pour la troisième génération. Bien sûr, que nous aurions aimé plus. Pourtant c'est cette réforme qu'il nous faudra soutenir de toutes nos forces parce qu'elle introduit deux choses essentielles:

- D'abord, elle va renverser le fardeau de la preuve de l'intégration. Autrement dit, jusqu'à présent c'est à la personne qui demande la naturalisation de prouver qu'elle est intégrée (par exemple au travers des auditions). Si nous gagnions le 12 février, un jeune de la 3<sup>e</sup> génération serait considéré de facto comme intégré. Ce serait alors au canton ou



Ada Marra, conseillère nationale VD

**Il est temps que la Suisse reconnaisse ses enfants.**

à la commune de s'opposer devant la Confédération si elle estime que le jeune n'est pas intégré. C'est un grand changement de paradigme

- Les compétences de naturalisation pour cette 3<sup>e</sup> génération seraient uniquement fédérales. Cela signifie que les cantons qui n'ont rien prévu dans leur législation cantonale seront obligés d'appliquer celle-ci. Il y aura ainsi une harmonisation de la procédure. À noter que les cantons qui ont déjà une procédure facilitée pour la 2<sup>e</sup> génération pourront la maintenir.

Alors, *in fine*, qui sera concerné par ces changements? Une loi d'application a déjà passé le cap du Parlement, prête à entrer en vigueur en cas de oui. Les critères définissant qui a droit à cette naturalisation sont stricts. Un des grands-parents aura possédé un titre de séjour, un des parents devra avoir passé au moins 10 ans en Suisse dont 5 ans d'école, et la personne concernée devra être née en Suisse, avoir fait 5 ans d'école en Suisse et avoir moins de 25 ans. On voit que l'on est donc

loin d'une naturalisation automatique ou d'un passage au droit du sol. De fait, seules les personnes entre 9 et 25 ans peuvent bénéficier de cette facilitation.

D'après une étude de Genève, les 3<sup>e</sup> générations sont au nombre de 50'000 en Suisse. Mais les 9-25 ans seraient, quant à eux, au nombre de 25'000. On les estime à environ 2'300 personnes supplémentaires chaque année.

Cher-e-s camarades, il est temps que la Suisse cesse de fabriquer ses propres étrangers. Il est temps de dire à ces jeunes qu'ils font partie de la famille. Il est temps que la Suisse reconnaisse ses enfants.

Qu'elle cesse de considérer ces jeunes-là comme des locataires qui, un jour, quitteront la maison. Ils ne partiront pas. Comme leurs parents et grands-parents avant eux. Ils sont les propriétaires de la maison.

Tous les partis ont soutenu ce changement au Parlement sauf l'UDC et pourtant, même en son sein, il s'en est trouvé pour le soutenir. La conseillère nationale Yvette Esthermann par exemple ou encore le maire de Thoune, Raphaël Lanz.

Le 12 février prochain disons OUI à ce qui n'est que la suite logique de notre histoire. Ne la figeons pas. Reconnaissons-la.

# Les enfants de 3<sup>e</sup> génération, des «étrangers» aux visages semblables aux nôtres

**EN LANÇANT UNE CAMPAGNE XÉNOPHOBES CONTRE L'INITIATIVE POUR LA NATURALISATION FACILITÉE DE LA TROISIÈME GÉNÉRATION, L'UDC A PROVOQUÉ LE MALAISE DE TOUTE UNE GÉNÉRATION. CAR LES «ÉTRANGERS» DE 3<sup>e</sup> GÉNÉRATION QUI SONT NÉS, ONT GRANDI ET TRAVAILLENT EN SUISSE NOUS RESSEMBLENT – POURRAIT-ON DIRE – ÉTRANGÈMENT.**

«Brutale», «xénophobe» ou encore «insultante», l'affiche de l'UDC contre la naturalisation facilitée des petits-enfants d'immigrés va dans la provocation sans retenue, qui choque autant qu'elle ulcère une partie de la population. On y voit, sur fond rouge et blanc, une femme au regard pernicieux vêtue d'un niqab noir. Le message est clair: un oui ouvrirait la porte à des hordes de musulmans radicalisés. Que cette réforme de la Constitution ne touche qu'une partie des jeunes remplissant une série de critères contraignants (au moins l'un des grands-parents doit avoir immigré en Suisse; l'un des parents doit être titulaire d'une autorisation d'établissement, avoir vécu dix ans en Suisse et y avoir accompli cinq ans de scolarité obligatoire), l'UDC n'en a cure. Elle préfère distiller un climat de haine et de division au sein de la population, sans penser, bien entendu, à celles et ceux qui sont concernés par cette réforme.

## «On est Suisse de 1'000 façons»

A quoi ressemblent ces jeunes qui sont nés, ont grandi et travaillent en Suisse? Sont-ils, comme le suggère l'affiche de l'UDC, des islamistes radicaux? Selon une étude réalisée par l'Université de Genève, environ 25'000 personnes seraient actuellement concernées, dont plus de la moitié (environ 14'000) sont d'origine italienne. C'est le cas de Nicola Iannarone, petit-fils d'immigrés italiens, qui répond à tous les critères pour être naturalisé. Originaire de Faeto, «le plus haut village des Pouilles, une région du sud de l'Italie», explique-t-il, Nicola n'en est pas moins Chaux-de-Fonnier. Après des études universitaires en Suisse, le jeune homme est devenu assistant en communication pour une entre-

prise neuchâteloise. A la question de savoir s'il se sent Suisse ou Italien, il répond sans ambages: «je me sens Suisse de culture, bien que je ne possède qu'un permis C.» Et d'ajouter: «à Neuchâtel, je vote au niveau cantonal et communal, mais j'aimerais aussi voter au niveau fédéral. A chaque votation, je me renseigne, mais je ne peux jamais participer.» Comme Nicola, l'immense majorité des 25'000 personnes qui pourraient bénéficier de la naturalisation facilitée n'ont plus que des bribes de leur culture d'origine. Ils sont nos concitoyen-ne-s depuis leur naissance. «En se positionnant sur une ligne nationaliste, l'UDC a réussi un tour de maître, celui de faire croire à certains qu'un vrai Suisse vote UDC et a les idéaux de Blocher. Cette vision est fautive. On est Suisse de 1'000 façons différentes», a argumenté Ada Mara, conseillère nationale PS et initiatrice de l'initiative. C'est là l'avis de la majorité: il n'existe pas une Suisse, il existe des multitudes de Suisses.



«Je me sens Suisse de culture, bien que je ne possède qu'un permis C.»

Nicola Iannarone

## RECYCLAGE D'UNE VIEILLE RECETTE

Pour cette nouvelle campagne xénophobe, l'UDC a recyclé les vieilles recettes: la femme en niqab n'est autre que celle de la votation «pour l'interdiction des minarets». Création de l'agence de publicité Goal, dont le responsable actuel, Alexander Sergert, a été qualifié par le Financial Times de «gourou publicitaire de la droite européenne», l'affiche recyclée de la femme en burqa a provoqué sur les réseaux sociaux de nombreux détournements parodiques. «De l'ananas sur la pizza? NON à la gastronomie suisse allemande», peut-on lire sur l'un des mêmes les plus populaires.





# STOP aux coupes budgétaires au Tessin

**EN COMPARAISON DES STANDARDS DE VIE SUISSE, NOUS NOUS TROUVONS AU TESSIN DANS UNE SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE TRÈS PRÉOCCUPANTE, EN PARTICULIER DEPUIS LES 10 À 15 DERNIÈRES ANNÉES : LA SUBSTITUTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE, LES SALAIRES TOUJOURS PLUS BAS ET L'AUGMENTATION DU CHÔMAGE, DE LA PRÉCARITÉ ET DES PERSONNES DEVANT AVOIR RECOURS À L'AIDE SOCIALE N'EN SONT MALHEUREUSEMENT QUE QUELQUES EXEMPLES.**



Carmelo Díaz del Moral,  
Secrétaire politique  
du PS Tessin

**Le message lancé à la population est particulièrement clair : « chacun pour soi ».**

Comme cela se produit dans d'autres cantons de notre pays, nous sommes en train d'assister à un démantèlement progressif de nos politiques sociales, de droits conquis de haute lutte par la gauche au fil des ans. Ces droits qui ont permis à nombre de familles et d'ainé-e-s de vivre dignement.

Les causes de cette dégradation sont aussi bien dues à l'économie de marché, qui a produit de la richesse pour quelques-uns et de la précarité pour beaucoup, mais également à l'inconscience politique sur le plan fiscal. Celle-ci a débuté dans les années 2000 au Tessin et a sapé la solidarité économique de notre canton.

Le 12 février, le Tessin sera appelé aux urnes, afin de se déterminer sur différents thèmes fédéraux, mais également sur un référendum cantonal, lancé par le Parti socialiste et les syndicats, afin de mettre un terme aux coupes budgétaires. Celles-ci se concrétisent en particulier dans le domaine social, au travers d'un paquet de mesures d'austérité, approuvé par la majorité du Parlement (Lega-UDC, PLR et PDC). Le message lancé à la population est particuliè-

rement clair : « chacun pour soi ».

Les coupes touchent prioritairement les prestations sociales, les moyens d'intégration pour la petite enfance. Les nombreuses familles, qui sont aujourd'hui déjà en difficulté à cause de l'augmentation des primes d'assurance-maladie et des loyers, verront leur dignité directement atteinte. Outre la réduction des aides aux familles, le plan concocté par le Grand Conseil entraînera une diminution des subsides aux primes d'assurance-maladie.

Ces coupes inacceptables ont également été décidées dans le cadre de la modification de la « loi sur les services d'assistance et de soins à domicile »\*, qui pénalisera les classes les moins aisées, en particulier les personnes seules, parmi lesquelles beaucoup de seniors et de personnes invalides. Cette modification légale souhaite introduire, en 2019, une taxe journalière de 16 francs pour les bénéficiaires, pénalisant donc financièrement nombre d'entre eux, qui devront renoncer aux services d'aide à domicile. L'autre alternative pourrait être d'opter pour des soins, au final beaucoup plus coûteux, mais

pris en charge, tels que les hôpitaux, voire les EMS.

Au final, nous combattons également les coupes prévues dans la justice, avec la réduction de 4 à 3 trois juges des mesures de contrainte, responsable des décisions particulièrement délicates. Des coupes dans ce domaine reviennent à mettre en péril notre système judiciaire tessinois et la sécurité des citoyen-ne-s de notre canton.

Toutes ces coupes sont directement liées à la réforme de l'imposition des entreprises (RIE) III : des conséquences fiscales négatives de la réforme dépendront les nouvelles mesures d'austérité qui frapperont de plein fouet les habitant-e-s de notre canton. Outre les allègements fiscaux pour les entreprises dans cette réforme, le Conseil d'Etat a déjà prévu des allègements ultérieurs pour les personnes morales, en abaissant leur taux d'imposition de 9 % à 6,5 %.

Il est absolument nécessaire de bloquer cette politique de démantèlement de l'Etat social et de cadeaux fiscaux aux grandes sociétés. Au Tessin, nous disons « STOP aux coupes » et nous le ferons haut et fort afin de nous diriger vers un canton pour toutes et tous, sans privilèges.

\* « legge sui servizi di assistenza e cura a domicilio »

Traduit de l'italien par Gaël Bourgeois



« Les vagues d'austérité frappent la population de nombreuses régions et pays et les manifestations pour résister se multiplient, comme ici à Londres, en avril 2016. »



# Privatiser la santé revient à augmenter les coûts

**SUITE AUX RÉCENTES DÉCISIONS DE LA MAJORITÉ DE DROITE DU PARLEMENT NATIONAL, LE RISQUE EST GRAND QUE LES ASSURÉ-E-S, ET EN PARTICULIER LES PERSONNES CONFRONTÉES À UNE MALADIE COÛTEUSE, DOIVENT PLUS ENCORE METTRE LA MAIN À LA POCHE. CELA SERA D'AUTANT PLUS MARQUÉ AVEC LA FORTE AUGMENTATION DES PRIMES D'ASSURANCE-MALADIE.**

En 2016, le Parlement a décidé d'augmenter les franchises en les adaptant à l'évolution des coûts de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Il est en train de débattre d'une modification de la LAMal, de telle sorte que les modèles alternatifs d'assurance, avec une franchise supérieure à celle de 300 francs, ne puissent être proposés que pour une durée de trois ans. Ces décisions affecteront en particulier les personnes avec des revenus bas et moyens, ainsi que les malades chroniques, qui se verront contraints de choisir des franchises élevées pour payer des primes moins chères. Elles montrent aussi clairement comme une part des forces politiques joue le jeu et les intérêts des lobbies des caisses maladie aux dépens des assuré-e-s. Cette situation n'est malheureusement guère surprenante, vu que plusieurs membres des partis bourgeois du Parlement ont un mandat dans le domaine de l'assurance-maladie. Dans le secteur hospitalier on est de plus en plus confronté à de la concurrence et des tentatives de privatisation, qui contribuent aussi à augmenter les primes chaque année.

Face à des décisions politiques qui mettent en péril la solidarité entre les assuré-e-s, entre ceux qui ont des problèmes de santé et ceux qui sont en bonne santé, et qui conduiront à une médecine à deux vitesses, nous ne resterons pas les bras croisés à attendre: il faut une limitation des primes à maximum 10 % du revenu disponible des ménages. Certaines de nos sections ont déjà lancé des initiatives dans leurs cantons respectifs pour limiter le poids des primes de l'assurance-maladie obligatoire à 10 % du revenu disponible des ménages (à l'exemple du Canton Vaud) ou pour renforcer les systèmes de réductions individuelles de primes cantonales (subventions), qui ont été réduits dans certains cantons au cours des dernières années.

En septembre dernier, la Présidence du PS Suisse a présenté son document de travail sur la santé, qui va être soumis aux membres du parti dans le courant de l'année. L'objectif est de pouvoir apporter des réponses concrètes à des problématiques actuelles, telles que l'augmentation des coûts de la santé ou l'explosion des primes. La concurrence dans le do-

main de la santé tire les coûts vers le haut: les investisseurs privés sont en train de transformer le domaine de la santé en un marché toujours plus lucratif.

A contrario, là où les pouvoirs publics interviennent de manière ciblée et judicieuse, les soins médicaux sont plus proches des besoins de la population, plus performants et meilleur marché. C'est pourquoi nous exigeons un renforcement du service public dans le système de santé et dans son financement, une stratégie efficace sur la qualité, un contrôle des coûts, de nouveaux critères pour l'admission des hôpitaux sur les listes cantonales, plus de co-décision pour le personnel soignant et les patient-e-s et une révision des tarifs médicaux pour une médecine proche des patient-e-s et pour combattre les interventions inutiles et coûteuses.

Nous sommes prêts à lutter contre les projets de privatisation au moyen, notamment, de référendums, comme ce fut le cas, avec succès, dans les cantons de Zurich et du Tessin.

2017 sera donc décisif pour répondre avec des propositions concrètes à ceux qui veulent plus de concurrence dans la santé et cherchent à miner la solidarité.



Marina Carobbio, conseillère nationale (TI) et vice-présidente du PS Suisse

**Face à des décisions politiques qui mettent en péril la solidarité entre les assurés, nous ne resterons pas les bras croisés à attendre.**



# Et si la xénophobie était une maladie comme une autre ?

**QU'EST-CE QUE LA « XÉNOPHOBIE » ? POUR LA DÉFINIR, JE POURRAIS VOUS PARLER DE CERTAINES PERSONNES EN ALLEMAGNE QUI BATTENT LES ENFANTS SYRIENS OU DE CEUX QUI BRÛLENT LES CAMPS DE RÉFUGIÉ-E-S EN GRÈCE. MAIS NON, J'AI DÉCIDÉ DE VOUS PARLER DE L'AQUAPHOBIE, UN TROUBLE DU COMPORTEMENT RECONNU PAR LES PSYCHIATRES.**

Imaginons un homme qui depuis une année ne met pas un pied dans l'eau. La simple pensée de se mouiller le remplit d'angoisse et lui coupe le souffle. Il n'arrive plus à prendre de douche et il se lave le plus rapidement possible au lavabo. Il reconnaît que sa peur est irrationnelle et excessive, mais il n'arrive pas à la surmonter. Les conséquences sur sa vie sociale et familiale se font sentir: il n'arrive plus à accompagner ses enfants aux cours de natation et il ne veut plus partir à la mer. Il est convaincu que la seule manière de ne pas ressentir la peur est d'éviter tout contact avec l'eau. Même se désaltérer commence à devenir problématique.

Cette petite description a l'avantage de résumer les éléments du diagnostic d'une phobie. Maintenant, imaginons un homme qui, depuis une année, a de plus en plus de peine à sortir de chez lui par peur de rencontrer des étrangers. La simple pensée de se retrouver à moins d'un mètre d'un individu qui est né en France ou, pire, qui a la peau un peu plus foncée que la sienne, lui donne des palpitations et des sueurs froides. Il ne se rend plus au travail afin d'éviter tout contact avec les



Chiara Storati,  
Secrétaire générale adjointe  
au PS Vaud

**Sans l'Autre, je ne pourrais pas savoir ce qui définit cette personne que j'appelle « moi ».**

employé-e-s qui ne sont pas nés en Suisse. Ce comportement lui a valu d'être licencié et, maintenant, il en veut aux étrangers. Se rendre aux fêtes de famille lui est également difficile, puisque plusieurs membres de sa famille ont marié des étrangers, alors qu'ils auraient pu trouver leur bonheur parmi les gens d'ici. Il est convaincu que la seule manière de ne pas ressentir sa peur est d'éviter tout contact avec les étrangers. Dans l'idéal, il aimerait les renvoyer d'où ils viennent. Peu importe s'ils vivent en Suisse depuis des générations.

Vous vous demandez encore quel est le lien entre l'aquaphobie et la xénophobie? Après tout, l'eau est un élément essentiel à la survie de l'Humanité! Ce n'est pas logique d'en avoir peur. Certes, mais c'est oublier que l'Autre, le xéno, est tout autant essentiel. Sans l'Autre, je ne pourrais pas savoir ce qui définit cette personne que j'appelle « moi ». Sans le grand je ne suis pas petite. Sans le frisé je ne peux pas décrire ma chevelure comme lisse.

« La différence est une richesse »: la richesse de savoir qui on est. C'est pourquoi nous mettons tant d'énergie à nous trouver des différences. Nous en avons besoin comme de

l'eau. Malheureusement, les personnes souffrant de xénophobie ne reconnaissent souvent pas que leur peur est irrationnelle et exagérée. Après tout, il y a des étrangers qui font le mal. C'est indéniable, parmi les êtres humains il y en a qui font du mal. Mais pas uniquement parmi les étrangers.

Et pourtant, l'eau tue plus que les attentats et les guerres! Donner des coups de pied à l'eau de l'océan parce qu'elle a provoqué un tsunami en 2005 a-t-il du sens? Non. Alors, pourquoi donner des coups de pied à des enfants syriens parce qu'il y a eu des attentats en Allemagne? C'est tout aussi irrationnel et exagéré, avec la terrible différence que l'eau ne ressent rien, alors que les enfants souffrent. Bien sûr, on parle de sociétés de plus en plus xénophobes, mais si on nous répétait à longueur de journée que l'Eau est le Mal, que l'Eau tue, que l'Eau doit être contrôlée et limitée pour éviter qu'elle s'infilte dans nos maisons et les pourrisse, je suis certaine que le robinet n'aurait plus l'air si inoffensif. Personnellement, j'aimerais que la xénophobie soit traitée comme un trouble mental et du comportement. C'est ainsi que la définit la classification internationale des maladies, 10<sup>e</sup> révision (CIM-10), publiée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Es-tu xénophobe? Pauvre de toi! Je connais un bon thérapeute ...

# Rendre le Règlement de Dublin plus humain

**LA SUISSE EST L'UN DES PAYS QUI APPLIQUE LE PLUS STRICTEMENT LA PROCÉDURE DUBLIN. CE FORMALISME EXCESSIF CONDUIT NON SEULEMENT À LA DESTRUCTION DE LA SANTÉ PSYCHIQUE VOIRE PHYSIQUE DES PERSONNES, MAIS ÉGALEMENT À DES VIOLATIONS DES DROITS FONDAMENTAUX ET DES DROITS DE L'ENFANT.**

Au nom des Accords de Dublin, des familles sont séparées, des personnes malades sont renvoyées dans des pays où aucune prise en charge médicale n'est garantie, des enfants sont arrachés de leur classe en milieu d'année, des mères d'enfants en bas âge sont renvoyées vers l'Italie, alors que le père de leur enfant reste en Suisse.

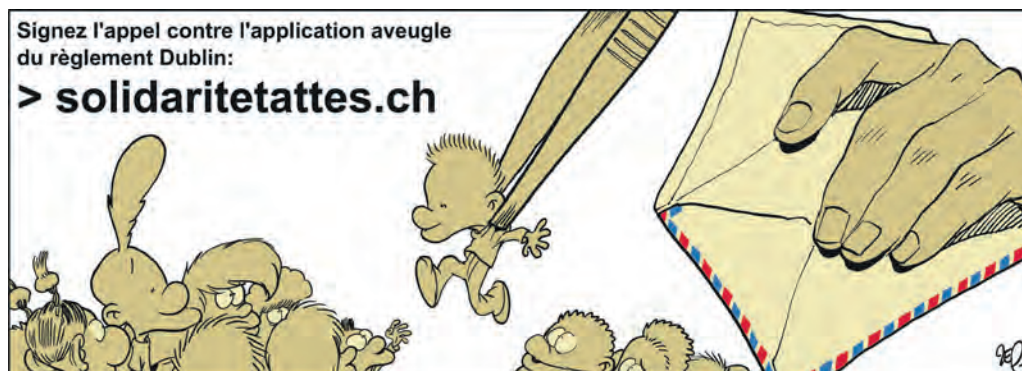
Cela pourrait être évité, si la Suisse respectait le paragraphe 17 du préambule du Règlement de Dublin III, qui rappelle qu'«il importe que tout État membre puisse déroger aux critères de responsabilité, notamment pour des motifs humanitaires et de compassion, afin de permettre le rapprochement de membres de la famille, de proches ou de tout autre parent et examiner une demande de protection internationale introduite sur son territoire ou sur le territoire d'un autre État membre, même si cet examen ne lui incombe pas en vertu des critères obligatoires fixés dans le présent règlement.»

En tel cas, la Suisse peut et devrait faire usage de la clause discrétionnaire énoncée à l'art. 17 al. 1 du Règlement de Dublin, qui prévoit que, «par dérogation à l'article 3, paragraphe 1, chaque État membre peut décider d'examiner

*une demande de protection internationale qui lui est présentée par un ressortissant de pays tiers ou un apatride, même si cet examen ne lui incombe pas en vertu des critères fixés dans le présent règlement.»*

La Suisse devrait ainsi entrer en matière sur les demandes d'asile des personnes arrivées en Suisse par un autre pays européen et qui sont en charge d'enfants en bas âge ou scolarisés, qui ont des problèmes médicaux nécessitant un suivi régulier, qui ont des membres de leur famille qui résident en Suisse ou qui connaissent d'autres situations exceptionnelles notamment pour des motifs humanitaires et/ou qui demandent la compassion.

Cet appel est lancé par nombre d'organisations et les personnalités, qui demandent au Conseil fédéral d'utiliser toutes les possibilités offertes par l'article 17 al. 1 du Règlement Dublin, évitant à la Suisse de violer les conventions internationales relatives aux droits de l'enfant et aux droits fondamentaux. Par ailleurs, les exécutifs cantonaux sont priés de ne pas procéder aux renvois que des motifs humanitaires ou de compassion permettent de ne pas exécuter.



**QUI DONNE DES MILLIONS POUR CETTE CAMPAGNE D'AFFICHAGE ?**

PS

## LE RÉSULTAT

Le 4 décembre 2016, les Italiens ont refusé à une large majorité la révision de leur Constitution, adoptée en 1946, après plus de vingt ans de fascisme. Alors que 62 gouvernements se sont succédé en 69 ans d'existence, cette réforme visait à stabiliser et à accélérer le processus législatif, tout en réduisant le nombre de sénateurs de 315 à 100. Le système politique italien, à l'instar de la Suisse, se distingue par un bicaméralisme parfait. La Constitution actuelle confère très peu de pouvoir à l'exécutif et offre la possibilité au Sénat, la Chambre haute, de voter la confiance au gouvernement. Or, le Sénat est souvent d'un avis contraire à l'Assemblée, ce qui provoque des blocages et fait chuter les gouvernements. « Nous voulions supprimer les trop nombreux sièges de la politique italienne. Je n'y suis pas arrivé, alors le siège qui saute est le mien », a lâché le président du Conseil Matteo Renzi, à l'annonce du résultat du scrutin. Malgré sa démission, le président italien ne devrait pas dissoudre l'Assemblée, puisque de nouvelles élections anticipées pourraient, dans le contexte actuel, donner la part belle aux populistes du Mouvement 5 étoiles, mené par Beppe Grillo.

## LA STATISTIQUE

# 98,2%

est le pourcentage moyen d'électricité « verte » produite par le Costa Rica durant l'année 2016. Ce petit pays d'Amérique centrale, à peine plus grand que la Suisse, a produit la presque totalité de son énergie grâce à l'hydraulique, la géothermie et l'éolien. Ce taux paraît spectaculaire en comparaison du reste du monde où, en moyenne, 76,3 % de l'électricité produite l'est à partir de sources non renouvelables. Provenant à 75 % de centrales hydrauliques, le pays a aussi misé sur l'énergie géothermique (12,4 %), l'éolien (10 %) et, dans une moindre mesure, sur le solaire (0,1 %). Ne s'arrêtant pas à l'électricité, le pays ambitionnerait même de devenir neutre en carbone d'ici 2021. Rendez-vous dans quatre ans pour le bilan.

# SALLE DE CLASSE

Des milliards de recettes fiscales en moins,  
c'est moins d'argent pour l'éducation.  
[cela-va-coincer.ch](http://cela-va-coincer.ch)

**RIE III**  
**NON**

# SERVICES PUBLICS

Des milliards de recettes fiscales en moins,  
c'est moins d'argent pour le service public.  
[cela-va-coincer.ch](http://cela-va-coincer.ch)

**RIE III**  
**NON**

CHILI 1948.  
ADULÉ POUR SON ART. TRAQUÉ POUR SES IDÉES.



Gael García Bernal Luis Gnecco Mercedes Morán

**N E R U D A**

Un film de PABLO LARRAÍN

**ACTUELLEMENT AU CINÉMA**

**M O V E N D O**

L'institut de formation des syndicats

Movendo propose un large éventail de cours et séminaires dans des domaines divers et variés: politique et économie – droit et travail – sécurité sociale – communication – organisation vie et travail – instruments de travail – représentation du personnel.

En 2017, nous proposons notamment les nouveaux séminaires suivants:

- De bonnes conditions de travail – de bonnes conditions de vie
- Devenir Suisse ou Suissesse
- La Suisse, un îlot de cherté?
- Souffrances relationnelles au travail: comment agir, réagir, prévenir?
- Les addictions, comment en limiter les risques?
- Numérisation du monde du travail, chance ou précarisation de l'emploi?

Sur notre adresse [www.movendo.ch](http://www.movendo.ch) vous pourrez découvrir, en plus de l'offre susmentionnée, l'intégralité de nos cours et séminaires. Nous nous réjouissons de votre participation!

En tant que membre du Parti socialiste vous bénéficiez de prix préférentiels. Pour les membres des syndicats, les frais d'au moins un cours par année sont en général pris en charge par le syndicat d'affiliation. Informations et inscriptions:

[www.movendo.ch](http://www.movendo.ch), téléphone 021 310 48 70, [info@movendo.ch](mailto:info@movendo.ch)